



## **1<sup>er</sup> OPEN JEUNES REGIONAL DE TENNIS DE TABLE D'YVETOT SAMEDI 1 JUIN 2024**

### **REGLEMENT DU TOURNOI**

#### **Article 1 Définition**

Le Club Pongiste Yvetotais organise le samedi 1<sup>er</sup> juin son 1<sup>er</sup> Open Jeune régional à Yvetot au gymnase Nicolas Vannier sur 12 tables.

#### **Article 2 Conditions de participation**

Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés « compétition » à un club de Normandie des catégories poussin(e), benjamin(e) et cadet(e)

#### **Article 3 Epreuves organisées**

| TABLEAU | CATEGORIE                     | POINTAGE | DEBUT |
|---------|-------------------------------|----------|-------|
| A       | POUSSINE née en 2015 et après | 14h45    | 15h15 |
| B       | POUSSIN né en 2015 et après   | 13h30    | 14h   |
| C       | BENJAMINE née en 2013,2014    | 11h      | 11h30 |
| D       | BENJAMIN né en 2013,2014      | 9h45     | 10h15 |
| E       | MINIME MIXTE né en 2011,2012  | 8h30     | 9h    |
| F       | CADET MIXTE né en 2009,2010   | 12h15    | 12h45 |

#### **- Les tableaux :**

Chaque tableau commencera par des poules de 3 joueurs. Les premiers et deuxièmes de poule seront qualifiés pour le tableau final à élimination directe ( Si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant, le Juge-Arbitre pourra proposer des parties de classement).

Le nombre de joueurs est limité à 36 par tableau.

Nombre de tableaux maximum par joueur : 2

Un joueur ne pourra pas s'inscrire dans les catégories d'âges inférieures à la sienne. Un joueur pourra s'inscrire à la catégorie d'âge supérieur à la sienne.

Dans le cas où le nombre de joueurs/joueuses ne serait pas suffisant, les tableaux masculin et féminin A, B,C,D pourront être fusionnés. Dans un tel cas, les participant(e)s seront prévenu(e)s 48h à l'avance.

#### **Article 4 Droits d'inscription**

Les droits d'inscription sont fixés à 6€ pour chaque tableau.

#### **ARTICLE 5 : (Homologation)**

- Le tournoi est homologué sous le numéro :  
- Le juge arbitre du tournoi sera Monsieur Adrien POIGNIE (JA3) assisté de Monsieur François COTARD (JA3)  
Toutes leurs décisions seront sans appel. En cas de litiges ou de réclamations, les règles de la FFTT seront appliquées.

#### **ARTICLE 5 : (Engagements)**

Les engagements devront être fait exclusivement sur le site du club Sport Easy à l'adresse suivante :  
Ou en scannant le QR code suivant :

La date limite des inscriptions est fixée au Mercredi 29 mai à 20h.

#### **ARTICLE 6 : (Déroulement)**

Chaque partie se disputera au meilleur des cinq manches.

#### **ARTICLE 7 : (Arbitrage)**

- en poule l'arbitre sera celui des 3 joueurs qui ne joue pas - en élimination directe le perdant arbitrera la partie suivante.

**ARTICLE 8 : (Balles)** - Les balles plastiques blanches agréées par la FFTT seront fournies par le club organisateur.

**ARTICLE 9 :** - Le fait de s'engager à ce tournoi implique que tous les joueurs respectent ce présent règlement ainsi que les règles de sécurité du lieu des épreuves.

#### **ARTICLE 10 :**

- Le club organisateur ne se rend en aucun cas responsable des vols, pertes ou accidents pouvant survenir dans les salles au cours du tournoi.

#### **ARTICLE 11 :**

-Tout joueur devra venir se faire pointer à son arrivée à la salle.  
- Le pointage d'un tableau sera clos 5 minutes avant l'heure de début de celui-ci  
-Tout joueur non présent 5 minutes avant le début du tableau sans avoir averti le club organisateur ou ne répondant pas présent à une partie 5 minutes après l'appel de son nom sera éliminé.  
-Si un joueur fait plusieurs tableaux il bénéficiera de 3mn entre la fin d'une partie et l'appel d'une autre.

**ARTICLE 12 : (Récompenses)** Les quatre premiers joueurs de tous les tableaux seront récompensés (voir annexe) en bons d'achats

#### **ARTICLE 13 :**

Le tournoi ne sera pas interrompu : buvette et sandwiches seront à la disposition des participants.

#### **ARTICLE 14 :**

En cas de forfait non excuser ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.